



Compte-rendu du Conseil Municipal du 09 Juillet 2021

Présents : Alban Dubois, Chantal Ayouaz, Henri Desplan, Jean-Michel Desplan, Henri-Pierre Fabre, Régine Fortis.

Absents excusés : Sylvain Camus, procuration à Jean-Michel Desplan

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 11 Juin 2021 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Vente camion Master :

Vente du camion Master de la Commune qui commence à être une charge financière pour la Commune, à la société Maison Com dans les prochains jours pour 4 000€.
Délibération prise à l'unanimité.

2. Prêt relais – construction cabane Aouéran :

Prêt-relais accepté par le Crédit Agricole pour la somme de 128 000€ en attendant la subvention qui va être versée. Montant global subventionné à 80%. 20% restent à la charge de la Commune. Les heures de travail des bénévoles sont aussi subventionnables, ce qui va compenser la part payée par la Commune.
Soit une opération financière transparente pour la commune, soit 0.00€
Délibération prise à l'unanimité.

3. Prolongation du contrat de Jérôme Ges :

Le contrat de 6 mois signé avec le nouvel employé communal se termine. Le Conseil municipal est très satisfait de ses prestations et souhaite renouveler son contrat.
Délibération prise à l'unanimité.

4. Questions diverses :

- Chevaux mérens :

Le résultat attendu est observable. Les chevaux vont passer à Rasère. Nous attendons encore les

réponses de quelques propriétaires pour passer à Sacoste. Le résultat est très satisfaisant sur les terrains sur lesquels étaient présents les mérens et sont entretenus à souhait. Le Conseil municipal espère prochainement recevoir des réponses positives des propriétaires récalcitrants afin de pouvoir poursuivre cette expérience bénéfique pour tous sur un secteur plus large.

- Pelle mécanique :

N'ayant pu trouver à acheter une mini pelle adéquate, Le Conseil opte pour la location d'une machine. Coût de 4 000€ pour le temps du montage de la cabane d'Aouéran (mi-août, fin septembre) qui rentre dans l'enveloppe globale du prêt-relais.

- Construction cabane Aouéran :

La construction de la cabane sur l'ancien terrain de foot de Fos avance. Une fois la cabane construite, elle sera démontée et remontée sur place à Aouéran. La réalisation des fondations est prévue pour la semaine 32 avec un Hélicoptage le 05 Août. La descente est prévue avant le 13 Août. Les cantonniers seront donc absents du village durant les semaines 32, 38 et 39 pour cette construction. Il faudra donc informer les habitants qu'ils ne seront pas là pour remonter les poubelles du Balet durant cette période.

Le parking de Labach sera fermé une semaine avant, des panneaux indiqueront ces fermetures.

- Estives :

Suite aux attaques d'ours répétitives depuis le 16 Juin, avec 16 brebis mortes à ce jour, un courrier a été adressé par Monsieur Le Maire à Madame La Sous-Préfète et à Madame la ministre de l'écologie pour les informer des problèmes sur l'estive de Melles. Celui-ci est allé passer une nuit avec les bergers sur place pour constater les problèmes auxquels ceux-ci sont confrontés ainsi que leur troupeau.

Le Conseil municipal demande de déclencher le protocole « Ours à problème ».

Le Conseil municipal, émet l'éventualité d'annuler toutes les études scientifiques ou de suivi en cours, ainsi que les parcours à destination touristique, si notre demande de gestion des ours dangereux n'est prise en compte rapidement.

Autant ces prédateurs ont leur place sur notre territoire depuis 25 ans avec plaisir, autant si un individu devient dangereux, il faut le parquer ou trouver une solution. Il n'est pas question de laisser plus longtemps les moutons tomber dans un charnier à ciel ouvert et une philosophie de vie montagnarde en perte. L'État, nos institutions et associations pro-ours gagneraient une belle légitimité, en s'accordant sur le fait qu'il faut régler le problème des ours à problèmes.

- Écriteaux anti-chasse :

Plusieurs inscriptions sauvages ont été relevées à plusieurs endroits de la Commune, dégradant ainsi panneaux et patrimoine historique. Le Conseil municipal estime qu'il faut faire disparaître ces inscriptions et peut-être porter plainte. Face au contenu ouvertement anti-chasse de ces inscriptions, le Conseil réaffirme son soutien aux chasseurs mellois et déclare le caractère historique et patrimonial de la chasse à Melles, celle-ci étant respectueuse de tous les pratiquants de la nature et participant à l'entretien du patrimoine.

- Cérémonie du 14 Juillet :

Une gerbe sera déposée et un vin d'honneur sera offert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Alban Dubois

